



Madame Catherine GUILLOUARD

Présidente Directrice Générale

54, Quai de la Rapée

75599PARIS Cedex 12

LAC : A8A Bureau : C9564

Bagnolet, le 18 mars 2022

Objet : Dégel du point d'indice des fonctionnaires
et augmentation de la valeur du point RATP

Madame la Présidente Directrice Générale,

Depuis plusieurs semaines, les agents RATP réclament avec le soutien de l'ensemble des organisations syndicales, une revalorisation de la valeur du point.

L'entreprise RATP a ignoré dès le début, cette demande légitime UNSA-RATP d'une revalorisation de la valeur du point d'un minimum de 3% sur 4 ans, soit 12%.

Une augmentation qui viendrait compenser les conséquences négatives pour les agents du gel successif de la valeur du point et du taux de l'inflation annoncé à plus de 4%.

Le contexte social avec une augmentation du prix du carburant vient encore rajouter à la diminution du pouvoir d'achat de chacun alors que nous avons l'obligation absolue de rendre un service public des transports au quotidien quelque soit les conditions d'exercice.

L'entreprise a soutenu entre tous arguments pour refuser nos demandes, le fait qu'elle devait rendre des comptes à ses tutelles dont l'État qui s'oppose à celles-ci.

Et pourtant, le 14 mars 2022 dans le journal Le Parisien, la Ministre de la fonction publique Amélie de Montclain, a annoncé la décision d'un dégel du point d'indice des fonctionnaires avant l'été.

Par conséquent, UNSA RATP vous demande de revoir votre position sur le blocage de la valeur du point RATP afin de faire écho à la nouvelle position du Gouvernement sur le sujet.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Madame la Présidente Directrice Générale, mes salutations les meilleures.

Arole LAMASSE
Secrétaire Général